

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>
Pour nous contacter : adhesion@s3i-france.com



Salaires en hausse dans l'IT ... mais pas chez Sopra Steria

Au lendemain des augmentations et restitutions CRH, beaucoup d'entre vous ont été déçus par le manque ou la faiblesse du niveau de leur augmentation, à la non-reconnaissance de leur travail. Une partie se contentera de son traitement, permettant à d'autres (toujours les mêmes diront certains) de bénéficier de ces augmentations non attribuées. Un coup d'œil à l'étude ci-dessous montre qu'on peut faire mieux ...

<https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-salaires-it-2025-des-hausses-marquees-dans-le-cloud-et-la-cybersecurite-96731.html>

Les dix métiers avec les plus fortes hausses de 2024 à 2025

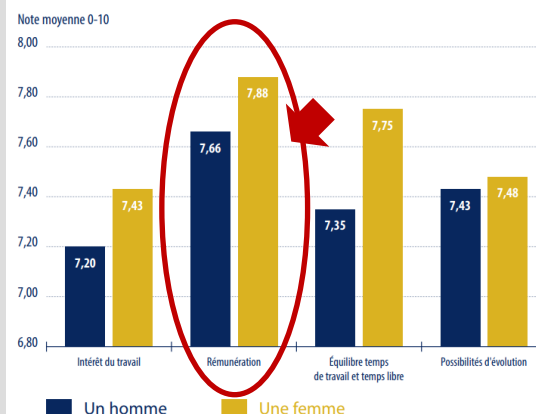
Pourcentage de variation des salaires de 2024 à 2025

+ 13,9 %	DevSecOps
+ 12,9 %	Chef de projet Infrastructure
+ 9,4 %	Admin Système Linux
+ 9,3 %	Architecte Applicatif
+ 8,7 %	Ingénieur Cloud
+ 7,9 %	Directeur Commercial
+ 7,2 %	Ingénieur Cybersécurité
+ 5,8 %	Ingénieur Production
+ 4,9 %	Ingénieur Système & Réseaux
+ 4,9 %	Ingénieur Systèmes Windows

Une étude menée par le cabinet Silkhom, démontre que les augmentations de salaire sont très fortes dans nos métiers.

Face aux problèmes de recrutement ou de maintien des effectifs, la direction doit se poser les vraies questions sur les paramètres de recrutement.

Graphique n° 12 • Attentes sur quatre critères de qualité du travail en fonction du sexe (ensemble de l'échantillon)



S3i enjoint la direction à revenir à la réalité du marché : un salarié doit être payé au prix du marché tout au long de sa carrière. Une étude menée par le cabinet Silkhom en 2025 démontre que les augmentations de salaires sont extrêmement fortes dans les métiers de notre secteur d'activité.

Une autre étude menée par l'institut Montaigne démontre que la rémunération n'est pas la seule mais la principale attente des hommes et femmes.

SOPRA STERIA doit prendre en compte que ce n'est pas que le projet ou l'évolution dans l'entreprise (même si ça y contribue énormément AUSSI) qui font que les salariés restent ou partent, mais bien le niveau de rémunération ? Et le suivi de celui-ci !

Congés acquis en arrêt maladie : enfin du nouveau

La direction a mis en production l'outil permettant de percevoir ses congés lors d'arrêt maladie. Si vous êtes concernés, vous avez dû recevoir un mail de la direction, votre compteur sur MyHR4YOU sera crédité, une information sera faite sur F2F.

Monétisation de votre CET

Vous avez placé des jours sur votre CET ? Sachez que vous pouvez vous les faire payer dès juin 2025. Avec la prime « vacances », la participation (malheureusement pas pour SSG) qui sera payée en juin comme nous l'annonçons (et non en mai comme l'annonçait la direction), votre compte en banque sera très « heuros ». En attendant le 1/10° de congés payés pour certains (en juillet).

Déclaration fiscale 2025

Contrairement à 2024, les déclarations des primes d'intéressement / participation ne sont pas erronées. Vous n'avez rien à faire de ce côté.

Concernant la défiscalisation des heures supplémentaires pour certains M2, il y aurait un problème. La direction doit voir pour faire les formalités pour corriger cette méga coquille. On vous tient au courant très rapidement.

Concernant les IK – Frais de transport domicile Travail, l'employeur ne doit pas faire de cas par cas. L'employeur doit mettre en place un accord collectif ou une décision unilatérale après **consultation du CSE** (R3261-11 du code du travail). Si vous avez des questions, contactez-nous.



S3i soutient aussi l'association Oncodyssee et le projet « Les vélos de la Rémission »

Nous avons été touchés par le témoignage de Denis GAUDEFROY. Faites comme **S3i** en faisant un don. Vous soutiendrez une initiative vraiment positive, et en plus défiscalisée à 66%. Lâchez-vous à donner !!! Vous ferez une bonne action.



Une pensée sincère pour notre camarade élu chez I2S, hospitalisé depuis début Mai. Nous pensons à lui et lui souhaitons de se remettre très vite.

Ordres de Mission : Vous devez avoir le vôtre !

Vous démarrez une nouvelle mission, il vous faut alors un ordre de mission. Il définit le client, les modalités de remboursement de vos frais, vos horaires de mission, les astreintes.

Sans ce document, il ne pourra pas vous être reproché de ne pas être aux attendus client au niveau des horaires (plage horaire fixe ou non, astreintes, horaire travail en équipe, ...). Il ne pourra pas vous être reproché de ne pas effectuer une mission pour laquelle vous n'êtes pas censé être affecté.

Ressources Humaines

★ MyHR 4You	① ②
★ Click2Learn	① ② ③
☆ Coopacademy	① ② ③
☆ GoFluent	①
☆ Pluralsight	①
☆ Percipio	①
★ <u>Ordres de mission</u>	① ②



Déménagement Limonest vers Centre-Ville Lyon

Un projet de déménagement sur Lyon est en cours. La société souhaite saisir une opportunité de s'implanter à Lyon.

Une élue locale CGT SSG fait tout pour « dézinguer » le projet, attitude semblant égoïste car habitant du mauvais côté de Fourvière, nous, élus locaux **S3i**, sommes convaincus, après un échange avec de nombreux salariés auprès de vous que cette nouvelle localisation :

- permettra le recrutement d'un nombre plus important de salariés qui traînaient les pieds pour venir sur Limonest.
- permettra d'avoir un accès plus simple car aujourd'hui beaucoup de salariés prennent le tunnel de Fourvière et en temps normal, le trajet moyen pouvait être d'environ 1H00, alors qu'après déménagement sur le nouveau site, il sera plus court.
- donne accès à des moyens d'accès plus simples et efficaces avec des temps de trajet plus courts (métro, tramway, vélos, ...) ce que n'offrait pas Limonest.
- évitera pour certains de passer par le tunnel de Fourvière qui est régulièrement embouteillé le matin et le soir rallongeant les temps de déplacement avec un impact extrêmement négatif sur la qualité de vie.

Nonobstant, le projet de déménagement sur ce nouveau site au centre de Lyon, qui semble recueillir un certain nombre d'avantages, le CSE SSG a néanmoins provoqué une réunion extraordinaire le 7 mai afin de demander officiellement à la Direction d'être informé/consulté sur ce projet qui concerne prioritairement en nombre les salariés SSG (932 SSG / 80 I2S / 22 HR / 13 sociétés hors UES). En effet, depuis toujours c'est la société SSG qui signe et dénonce tous les baux de location en France, pourquoi en serait-il étonnamment autrement ?

Ainsi, en plus du CSE Central, le CSE SSG estime devoir être consulté comme cela a été le cas précédemment en juin et novembre 2022, lors la fermeture de Limonest 1.

Le CSE SSG a voté ainsi un recours juridique qui pourra être lancé, si la Direction ne procède pas à cette information/consultation après celle qui a eu lieu du CSE Central puisque en priorité sa prérogative.



Aujourd'hui



Demain ? (fin 2026)



Télétravail : y a-t-il eu des modifs ?

Nous avons été sollicités le mois dernier pour savoir si les conditions de télétravail avaient changé. NON !! C'est toujours 2 jours par semaine, le 3^{ème} jour à la main du manager qui peut sans justification revenir à 2 jours au lieu de 3. Les délais de prévenance sont de 15 jours. Une négociation sur le télétravail est en cours. Nous ne connaissons pas encore les évolutions du futur accord. A suivre.



Projet Grand Paris – Surveillez vos mails et répondez au questionnaire envoyé par l'Expert Sextant Expertise

La direction a décidé la mise en place d'un Projet Grand Paris qui impose cet ÉTÉ (en catimini ?) le déménagement de nombreux salariés entre les sites de Latitude / Montreuil et Trinity.

Le CSE SSG a tenu une réunion extraordinaire le 7 mai afin d'être informé/consulté en plus du CSE Central.

A cette occasion, le projet de déménagement de tous les salariés Défense & Sécurité du site de Latitude vers Montreuil a été modifié car selon la direction, il n'est plus d'actualité !

Votre CSE a mandaté Sextant Expertise, cabinet indépendant habilité par Qualianor, pour mener une enquête sur le projet Grand Paris et les mouvements inter-sites parisiens envisagés

Notre objectif :
Evaluer votre environnement de travail, vos besoins et attentes en termes d'espaces de travail - Analyser les impacts du projet sur vos conditions de travail et proposer des actions d'amélioration concrètes

Anonyme et confidentiel
Aucun lien n'est établi entre l'adresse e-mail professionnelle du répondant et le fichier de réponses.

Neutre
Les résultats de ce questionnaire seront exclusivement exploités par Sextant Expertise.

Rapide
Cette enquête ne vous prendra pas plus de 15 minutes

Merci de compléter le questionnaire dans sa totalité et de cliquer sur « **valider** » à la fin

Votre avis compte !
N'hésitez pas à participer.

* Enquête réalisée sur le logiciel Sphinx

Le calendrier prévisionnel concernant les salariés **en juillet 2025** était le suivant :

- Mouvement des équipes PST 1 et Sopra Solutions de Kléber vers Latitude ;
- Mouvement d'équipes projet D&S de Latitude vers Montreuil (abandonné depuis) ;
- Mouvement interne des équipes Latitude ;
- Mouvements des équipes SHRS et SRES de Trinity vers Latitude.

Avant ces déménagements, une expertise est en cours jusqu'au 14 Mai 2025. Les salariés parisiens ont reçu un mail du cabinet Sextant Expertise (venant de l'adresse mail : S1.sextant.2@sphinxonline.com), comportant un questionnaire sur le sujet.

S3i vous enjoint de répondre à ce questionnaire, qui sur une vingtaine de pages peut paraître fastidieux, mais permet de tirer des enseignements et analyses factuelles à remonter à la Direction Générale.

C'est ce type de remontées qui peut convaincre la direction, que les salariés ne sont pas que des ressources déplaçables à loisirs suivant les seuls desiderata économiques envisagés d'environ 20% des coûts immobiliers parisiens, qui sont estimés par la Direction à 7,6 M€/an !

S3i compte sur la participation au questionnaire des salariés Parisiens !

Liste de vos contacts S3i-IDF & Régions

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région Ile de France			
Milena AMOSSE	SSG	Latitude & Montreuil	sopra-idf@s3i-france.com
Belkacem BELBAHI	SSG		
Franck GANIZATE	I2S		
Jean-Christophe LEJEUNE	SSG		
Jean-Pierre BATTESTI	I2S		
Stéphane DRIARD	IS2		
Amaly PARANAVITHANA	SSG		

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région Hauts de France			
Michel BUDZICH	I2S		sopra-lille@s3i-france.com
Cédric FRANCOIS			
Jean-François DELEU			

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région Bretagne Pays de la Loire			
Yann JAFFRELOT	I2S	Nantes	sopra-nantes-rennes@s3i-france.com
Paul FRESNAY	SSG	Rennes	

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région Rhône Alpes Auvergne			
Sylvain PERNAUD	I2S	Lyon	sopra-lyon@s3i-france.com
Adel REDISSI	SSG		
Rolande FORGE	I2S		
		Roanne	sopra-roanne@s3i-france.com

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Région PACA			
Marta MASTERNAK	I2S	Sophia	sopra-sophia@s3i-france.com
Marc DUMONT			
Patrick OLIVIERO			
Patrick VERBAEYS	I2S	Aix en Provence - Six Fours	sopra-aix@s3i-france.com
Anne ETIENNE			
Aurélien PALUSSIÈRE			

Vos contacts (Elus, RP, RS, DS) – Occitanie			
Alain MARTINEZ	I2S	Toulouse	sopra-toulouse@s3i-france.com



<http://www.s3i.fr>



Après Jojo Fantaisie sur Prime Vidéo, Jojo Trésorerie au CSE SSG !!!

Si vous avez vu LOL saison 5 sur Prime Vidéo, vous connaissez certainement Jojo Fantaisie. Mais vous ne connaissez sûrement pas Jojo Trésorerie chez SSG.

Depuis mai 2024, les élus **S3i** demandent au Trésorier SSG de leur donner accès aux moyens de vérification des documents comptables comme la législation l'impose !

Après des mois d'attente, une simple édition papier du Grand Livre comptable de plus de 60.000 lignes, imprimée sur plus de 1200 pages en caractère 6 avait été mis à disposition fin 2024. Document intraitable !

Après plusieurs mois de demande, un accès au logiciel comptable et de gestion Proweb a été ouvert le 16 avril 2025 aux élus **S3i** et **TraidUnion**. Résultat de ce contrôle : les droits d'accès très restrictifs ne permettent pas une consultation exhaustive ! Dernier rebondissement fin avril, le trésorier arrête sa présentation en CSE. **Tout est 'très clair' maintenant, le trésorier est risible !**



Poursuite de l'ostracisation de S3i et de ses électeurs

Vote pour réintégrer S3i dans les commissions du CSE I2S

ON A RÉUSSI À
APLANIR NOS
DIVERGENCES !



Comme nous l'avions dit, nous avons redemandé le vote en CSE pour le passage de 7 à 9 élus dans les commissions.

Le but ?

Vous redonner la parole dans les commissions importantes du CSE qui régissent notre vie dans l'entreprise, réintroduire votre syndicat **S3i** et **AVENIR** (qui d'ailleurs s'est vu seul attribuer une place dans la commission loisirs, sans doute au travers de concessions malveillantes avec la coalition anti **S3i**).

Résultat ?

Chou blanc une fois encore ! La **CGT/Solidaires**, la **CFE/CGC**, la « perfide » **CFDT** mais aussi le trésorier du CSE et un collègue à lui ont voté contre ou se sont abstenus, ruinant le résultat escompté.

Nous remercions encore les vrais démocrates qui font consensus et apaisement, qui ont respecté leur parole, qui pour certains n'ont pas hésité à s'opposer à l'attitude stupide de leur syndicat d'appartenance, **RESPECTS À EUX !!**

Contre toute attente, les élus du syndicat **AVENIR** (jusqu'alors ostracisés comme **S3i**) ont voté CONTRE et/ou ABSTENTION se fermant au consensus et à la négociation, persuadés que leur maintien volontaire d'une discrimination servirait l'intérêt de leur syndicat et de leur responsable qui n'a de cesse que d'enrichir son dossier personnel, celui de son syndicat et son combat avec la seule direction.

Chez **S3i**, nous ne combattons que l'inacceptable, que ce soit contre les directions, le management, ou les soi-disant syndicats qui prétendent vous défendre. Pour cela, il faut de la compétence, du pragmatisme, de l'objectivité de la crédibilité, une capacité à négocier, et tout sauf de l'idéologie..... l'ont-ils ??????

EN TOUT CAS CHEZ S3i : ON LES A !

62 ans ... 64 ans ... 67 ans : on ne comprend plus bien la CGT

Nous tenons à souhaiter un bon anniversaire (avec un peu de retard) à un représentant CGT qui aura eu 67 ans en avril 2025. Nous profitons de ces vœux pour simplement souligner l'ambiguïté du discours syndical CGT. En effet, les militants CGT défendent le départ à la retraite à 62 ans (*confirmé par des déclarations en CSE d'un ancien Responsable Syndical devenu conseiller municipal Parisien Parti Communiste*), pourquoi pas ... mais dans ce cas pourquoi ne pas joindre la parole à l'action ? Pour la CGT, c'est toujours : « faites ce que je dis mais pas ce que je fais ! ». C'est vrai qu'il serait bête de cracher sur un remboursement des IK's (domicile/agence) pour venir régulièrement sur le site Sopra Steria sans y être convoqué jusqu'à 70 ans !!! Un bon anniversaire quand même !!!